

L'ÉTAT DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE LA RADIOPROTECTION EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

BILAN 2025 ET PRINCIPAUX ENJEUX POUR 2026

Julien LABIT, délégué territorial de la région Hauts-de-France

Thibaud MEISGNY, chef de la division de Lille

Laurent DUCROCQ, chef du pôle nucléaire de proximité (NPX)

Bruno SARDINHA, chef du pôle réacteurs à eau pressurisée (REP)

SOMMAIRE

- 1. LES MISSIONS DE L'ASNR**
- 2. LES DIVISIONS
TERRITORIALES DE L'ASNR**
- 3. LA DIVISION DE LILLE DE
L'ASNR**
- 4. BILAN 2025 ET PRINCIPAUX
SUJETS 2026 POUR LA
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**

01

L'ASNR ET SES MISSIONS

**L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE
ET DE RADIOPROTECTION
EST UNE AUTORITÉ ADMINISTRATIVE INDÉPENDANTE
CRÉÉE LE 1^{ER} JANVIER 2025.**

**Sa création a été inscrite dans la loi n° 2024-450
du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance
de la sûreté nucléaire et de la radioprotection
pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.**





LES MISSIONS DE L'ASNR

L'ASNR assure, au nom de l'État,
le contrôle des activités nucléaires civiles
en France et remplit des missions
d'expertise, de recherche,
de formation et d'information des publics.

1. LE CONTRÔLE

2. LA RÉGLEMENTATION

3. LA RECHERCHE

4. L'EXPERTISE

5. EN SITUATION D'URGENCE
RADIOLOGIQUE

6. L'INFORMATION ET LE
DIALOGUE

7. LA FORMATION ET LE
DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE
DE LA RADIOPROTECTION

LES MISSIONS DE L'ASNR (1/2)



LE CONTROLE

L'ASNR **contrôle les activités nucléaires civiles** tant sur les aspects matériels qu'organisationnels et humains.

LA REGLEMENTATION

L'ASNR **contribue à l'élaboration de la réglementation**, en donnant son avis au Gouvernement sur les projets de décret et d'arrêté ministériel et en prenant des décisions réglementaires à caractère technique.

LA RECHERCHE

L'ASNR **définit des programmes de recherche pluridisciplinaires**, menés en son sein ou en partenariat avec d'autres organismes de recherche français ou étrangers.

L'EXPERTISE

L'ASNR **expertise la sûreté des installations nucléaires civiles**, évalue les risques des rayonnements ionisants et assure une veille en matière de radioprotection.

LES MISSIONS DE L'ASNR (2/2)



EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

En situation d'urgence radiologique, l'ASNR **conseille les pouvoirs publics sur les actions de protection des populations**. Elle évalue la nature et la gravité de l'événement, son évolution, ses développements possibles, ainsi que les conséquences radiologiques avérées ou potentielles de la situation.

L'INFORMATION ET LE DIALOGUE

L'ASNR **informe le public de l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France** et participe à la mise en œuvre de la transparence en France. Elle rend compte de son activité au Parlement. L'ASNR permet à tout citoyen de participer à l'élaboration de ses décisions ayant une incidence sur l'environnement, ainsi qu'à des projets de recherche.

LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE RADIOPROTECTION

L'ASNR propose une **offre large de formations** en sûreté nucléaire et radioprotection aux professionnels utilisant les rayonnements ionisants dans le cadre de leur activité. L'ASNR a pour mission de **contribuer au développement d'une culture de radioprotection chez les citoyens**.



NOS PRINCIPES D'ACTION

1 Indépendance et impartialité

Nous menons nos missions au service de la sûreté et de la radioprotection en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, des opérateurs et des intérêts privés.

2 Transparence et dialogue

Nous veillons à ce que les citoyens disposent d'une information claire et fiable sur les enjeux nucléaires et radiologiques.

Notre action s'inscrit dans une démarche continue d'échange, de dialogue et de participation de la société à l'élaboration de nos décisions ainsi qu'à nos activités d'expertise et de recherche.

3 Compétence et sens des responsabilités

Nos décisions s'appuient sur les connaissances scientifiques les plus récentes, l'expertise des meilleurs spécialistes, et le sens de la proportion aux enjeux. La culture de sûreté et de radioprotection est au cœur de notre action.

4 Éthique, intégrité et rigueur

Nos actions sont guidées par des principes de rigueur et d'impartialité dans nos activités d'expertise et de contrôle, d'intégrité scientifique et d'éthique.

LE COLLÈGE

En tant qu’Autorité administrative indépendante, l’ASNR est dirigée par un collège de cinq commissaires.

Ses missions :

- ▀ Garantir l’indépendance de l’ASNR ;
- ▀ Définir la politique générale de l’Autorité en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection ;
- ▀ Approuver les orientations stratégiques de l’ASNR ;
- ▀ Prendre les décisions majeures.



Pierre-Marie
Abadie



Géraldine Pina



Olivier Dubois



Jean-Luc
Lachaume



Stéphanie
Guénot-Bresson

PIERRE-MARIE ABADIE	Président du 13/11/2024 au 12/11/2030 désigné par le président de la République
GÉRALDINE PINA	Commissaire du 15/12/2020 au 09/12/2026 désignée par le président de la République
STÉPHANIE GUÉNOT BRESSON	Commissaire du 10/12/2023 au 09/12/2029 Désignée par le président de la République
OLIVIER DUBOIS	Commissaire du 29/01/2024 au 09/12/2029 désigné par le président du Sénat
JEAN-LUC LACHAUME	Commissaire du 21/12/2018 au 09/12/2026 désigné par le président de l’Assemblée nationale

5 membres nommés par décret

- ▀ Fonction à plein temps
- ▀ Mandat de 6 ans non renouvelable

CHIFFRES CLEFS

366 M€

Budget 2026
(incluant les recettes issues des activités
de l'ASNR)

2 060

Personnels au 1^{er} janvier 2026
de statuts public et privé

331

Inspecteurs

102

Doctorants
et post-doctorants

60

Docteurs d'État
ou personnes habilitées
à mener des recherches

LES AUTRES CHIFFRES CLEFS DE L'ASNR (EN 2025)

CONTRÔLE

1 951

Inspections

1 900

Décisions individuelles
d'autorisation et
d'enregistrement
délivrées



33 601

Lettres de suite d'inspection
disponibles sur asnr.fr

INTERNATIONAL

74

Accords de coopération
ou projets bilatéraux

44

Pays concernés par
ces accords



67

Accords de coopération
ou projets multilatéraux

EXPERTISE

120

Avis d'expertise

23

Réunions plénières
des groupes
permanents d'experts



PATRIMOINE INTELLECTUEL

au 1^{er} janvier 2026

26

Brevets français
en vigueur
(dont **7** en
copropriété)

41

Brevets en
vigueur
à l'étranger



RECHERCHE

216

Publications
répertoriées au
JCR (*Journal
Citation Reports*)

31

Thèses
soutenues



LES SITES DE L'ASNR

L'ASNR est répartie sur 20 sites à travers la France et en outre-mer

- Son siège est localisé à **Montrouge**.
- Ses sites principaux de l'expertise et de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection se situent à **Fontenay-aux-Roses** et **Cadarache**.
- **Le Vésinet** est le site principal de la surveillance de l'environnement.
- Elle dispose également d'antennes d'expertise et de recherche à **Cherbourg, les Angles et Tahiti**.
- Elle dispose de **11 divisions territoriales** qui permettent d'exercer les missions de contrôle au plus près des installations nucléaires. (voir diapositive suivante).

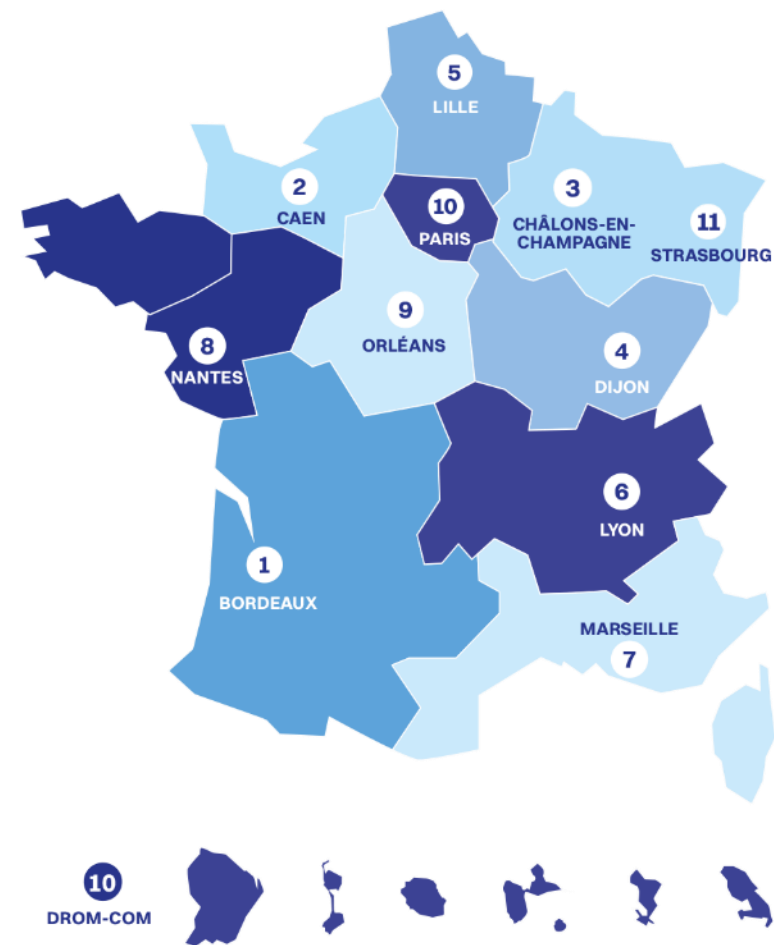


02

LES DIVISIONS TERRITORIALES DE L'ASNR

LES DIVISIONS TERRITORIALES

- | | | |
|---|---|--|
| <p>1 BORDEAUX (1)
 <i>Nouvelle-Aquitaine, Occitanie</i>
 DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
 Vincent JECHOUX
 CHEF DE DIVISION
 Paul de GUIBERT</p> | <p>5 LILLE
 <i>Hauts-de-France</i>
 DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
 Julien LABIT
 CHEF DE DIVISION
 Thibaud MEISGNY</p> | <p>9 ORLÉANS (2)
 <i>Centre-Val de Loire</i>
 DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
 Hervé BRÛLÉ
 CHEFFE DE DIVISION
 Albane FONTAINE</p> |
| <p>2 CAEN (2)
 <i>Normandie</i>
 DÉLÉGUÉE TERRITORIALE
 Claire GRISEZ
 CHEF DE DIVISION
 Gaëtan LAFFORGUE-MARMET</p> | <p>6 LYON
 <i>Auvergne-Rhône-Alpes</i>
 DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
 Olivier DAVID
 CHEF DE DIVISION
 Paul DURLIAT</p> | <p>10 PARIS (4)
 <i>Île-de-France, DROM-COM</i>
 DÉLÉGUÉE TERRITORIALE
 Emmanuelle GAY
 CHEFFE DE DIVISION
 Thierry CHRUPEK</p> |
| <p>3 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (3)
 <i>Grand Est</i>
 DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
 Marc HOELTZEL
 CHEF DE DIVISION
 Mathieu RIQUART</p> | <p>7 MARSEILLE (1)
 <i>Corse, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>
 DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
 Sébastien FOREST
 CHEF DE DIVISION
 Pierre JUAN (<i>intérim</i>)</p> | <p>11 STRASBOURG (3)
 <i>Grand Est</i>
 DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
 Marc HOELTZEL
 CHEFFE DE DIVISION
 Camille PERIER</p> |
| <p>4 DIJON
 <i>Bourgogne-Franche-Comté</i>
 DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
 François VILLEREZ
 CHEF DE DIVISION
 Marc CHAMPION</p> | <p>8 NANTES
 <i>Bretagne, Pays de la Loire</i>
 DÉLÉGUÉE TERRITORIALE
 Anne BEAUVAL
 CHEFFE DE DIVISION
 Caroline BONDOIS</p> | |



(1) Les divisions de Bordeaux et Marseille assurent conjointement le contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et du transport de substances radioactives dans la région Occitanie.

(2) Les divisions de Caen et Orléans interviennent respectivement dans les régions Bretagne et Île-de-France pour le contrôle des seules INB.

(3) Les divisions de Châlons-en-Champagne et Strasbourg assurent conjointement le contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et du transport de substances radioactives dans la région Grand Est.

(4) La division de Paris intervient en Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon.

MISSIONS DES DIVISIONS TERRITORIALES

LE CONTROLE

- **Inspections**
- Analyse des **événements significatifs**
- **Inspection du travail** sur les sites des centrales nucléaires EDF
- **Sanctions** administratives et pénales
- **Suivi de l'exploitation des installations de base** dont les arrêts de réacteurs
- **Instruction** des modifications matérielles et temporaires des règles d'exploitation pour les installations nucléaires de base
- **Instruction** des autorisations et enregistrement des activités nucléaires

EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

- **Appui au préfet** en cas de situation d'urgence
- **Envoi d'inspecteurs sur site**
- **Astreinte** pour répondre aux sollicitations d'urgence 24h/24 – 7j/7 en lien avec le national

L'INFORMATION ET LE DIALOGUE

- Participation aux **commissions locales d'information** (CLI)
- **Publication** des avis d'incident, des avis d'information sur les arrêts de réacteurs et des lettres de suite d'inspection sur le site asnr.fr
- **Conférences de presse régionales** et réponses aux questions des journalistes
- Participation aux **débats publics locaux** et aux manifestations à destination des professionnels
- Participation à des **actions de formation** (écoles, autres administrations, instances professionnelles, etc.) ou de **sensibilisation des publics**.

03

LA DIVISION DE LILLE DE L'ASNR



LA DIVISION DE LILLE

La division de Lille contrôle la sûreté nucléaire, la radioprotection et le transport de substances radioactives dans les 5 départements de la région Hauts-de-France.

19
Effectifs dont

1 chef de division
2 adjoints, chefs de pôle
13 inspecteurs
3 agents administratifs



ACTIVITÉS CONTRÔLÉES

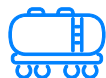


Centrale nucléaire de Gravelines (6 réacteurs de 900 MWe) exploitée par EDF



Domaine industriel, vétérinaire et recherche :

- environ 600 établissements industriels et de recherche, dont 23 entreprises exerçant une activité de radiographie industrielle ;
- 340 cabinets ou cliniques vétérinaires pratiquant le radiodiagnostic.



Transport de substances radioactives



Domaine médical :

- 19 services de radiothérapie externe ;
- 2 services de curiethérapie ;
- 30 services de médecine nucléaire dont 8 pratiquant la thérapie ;
- 90 établissements mettant en œuvre des pratiques interventionnelles radioguidées ;
- 153 scanners ;
- environ 4 600 appareils de radiologie médicale et dentaire.



LA DIVISION DE LILLE

Action de l'ASNR en 2025 en région Hauts-de-France

118

Inspections de l'ASNR en région Hauts-de-France (2025).

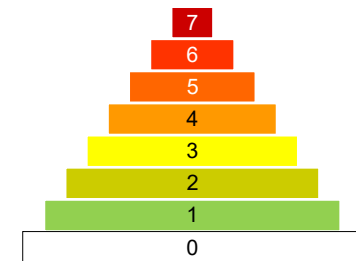
37 inspections et
14 journées d'inspection du travail dans
la centrale nucléaire de Gravelines

43 inspections dans le domaine médical

16

Evénements significatifs déclarés
à l'ASNR, de niveau supérieur ou
égal à 1 sur l'échelle INES

11 classés de niveau 1 INES ;
1 classé de niveau 2 INES.



Échelles INES et ASN-SFRO

04

BILAN 2025 ET PRINCIPAUX SUJETS 2026 POUR LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

4.1

CONTRÔLE DU NUCLÉAIRE DE PROXIMITÉ



DOMAINE MÉDICAL

En 2025, la radioprotection dans le secteur médical se maintient à un niveau satisfaisant, comparable aux années précédentes, voire progresse sur certains aspects.

L'ASNR appelle à **anticiper les changements techniques, organisationnels et humains** susceptibles de générer des risques.

Ce constat doit toutefois être nuancé en raison de fragilités récurrentes constatées sur l'ensemble des domaines et de la survenue dans certains établissements d'événements significatifs de radioprotection.

Plusieurs signaux d'un contexte défavorable à la radioprotection sont en effet observés :

- **Des difficultés d'effectifs** (MERM, médecins, physiciens médicaux),
- **Externalisation insuffisamment maîtrisée** en imagerie des missions de radioprotection (PCR, physiciens médicaux),
- **Complexification des organisations, mutualisations de moyens et dilution des responsabilités** dans un contexte de réforme des autorisations de soins et de rachats de centres.



FAITS MARQUANTS DU DOMAINE MÉDICAL (NIVEAU NATIONAL)

L'année 2025 a été marquée par la survenue de plusieurs événements significatifs en radiologie conventionnelle, concernant parfois des cohortes de patients, notamment pédiatriques, qui ont mis en lumière des défauts de paramétrage des équipements, une formation insuffisante des professionnels et des défaillances dans la démarche d'optimisation des doses.

Bien que la région n'ait pas été concernée directement par les événements les plus marquants, L'ASNR appelle à renforcer la culture de radioprotection, notamment par la formalisation des pratiques, l'habilitation des personnels et une meilleure analyse des doses délivrées. L'Autorité rappelle que la principale garantie d'un haut niveau de radioprotection réside dans une culture de radioprotection solide, portée par des professionnels formés, disposant de moyens et d'outils adaptés.



DOMAINES INDUSTRIEL, VÉTÉRINAIRE ET DE LA RECHERCHE

En 2025, l'état de la radioprotection dans les domaines industriel, vétérinaire et de la recherche reste contrasté, avec des améliorations observées dans plusieurs secteurs mais des écarts persistants selon les activités, les organisations et les moyens mis en œuvre.

Les domaines industriel, vétérinaire et de la recherche présentent une **grande diversité** d'activités, de tailles d'établissements et d'applications.

RADIOGRAPHIE INDUSTRIELLE

La radiographie industrielle est une méthode de contrôle non destructif par émission de rayons gamma ou X. Elle est employée dans des secteurs industriels variés au sein d'installations fixes ou en conditions de chantier.

La radiographie industrielle, en particulier la gammagraphie, **reste un secteur prioritaire pour l'ASNR.**

Bilan 2025

- La survenue d'**événements significatifs** dans la région relatifs à l'exposition de travailleurs, rappelle les enjeux de radioprotection et les risques associés.
- La majorité des entreprises **respecte les obligations réglementaires**.
- Des faiblesses récurrentes persistent sur :
 - La **signalisation des zones d'opération sur chantier**,
 - La **qualité hétérogène des dossiers techniques instruits**,
 - La **préparation des chantiers et la coordination** entre donneurs d'ordre et entreprises de radiographie.



4.2

CONTRÔLE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES

CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES

La centrale, exploitée par EDF, comprend **6 réacteurs de 900 MWe mis en service entre 1980 et 1985**



Bilan 2025

L'ASNR estime que les performances de la centrale nucléaire de Gravelines sont en retrait par rapport à l'appréciation générale que l'ASNR porte sur les centrales nucléaires d'EDF en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection.

En matière de protection de l'environnement, la gestion du site est jugée satisfaisante par l'ASNR.

37 inspections

11 évènements de niveau 1 INES

1 évènement de niveau 2 INES

CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES

La centrale, exploitée par EDF, comprend 6 réacteurs de 900 MWe mis en service entre 1980 et 1985



Sûreté nucléaire

- ▶ En 2025, les performances ont connu une dégradation, notamment sur la maintenance et la conduite normale.

Radioprotection des travailleurs

- ▶ L'ASNR relève une réapparition des difficultés rencontrées les années précédentes.

Protection de l'environnement

- ▶ Les performances se maintiennent à un niveau satisfaisant.

Inspection du travail

- ▶ L'accidentologie au travail demeure à un niveau élevé mais stable par rapport à l'année précédente.

CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES

ACTUALITÉS DU SITE POUR 2026

La centrale, exploitée par EDF, comprend 6 réacteurs de 900 MWe mis en service entre 1980 et 1985



- Visite décennale du réacteur 5 prévue en 2026
- Procédures réglementaires pour le projet EPR2 en vue de l'ouverture du chantier des travaux préparatoires



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Contact presse : Evangelia PETIT

evangelia.petit@asnr.fr, 01 46 16 41 42